COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20261005-D_05_10_2026_27-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

Délibération n°05-10-2026-027
7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du Lundi 5 octobre 2026

Date de convocation	29 septembre 2026
Date d'affichage	29 septembre 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	46 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 5 octobre à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Boëssé le Sec, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, M. Thierry GUÉRIN, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Nicolas MARHADOUR, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, , M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 0.

Pouvoirs : 5 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Frédéric POURRIOT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Arnault de CALONNE, M. Dominique MORANCÉ ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Willy PAUVERT ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sophie DOLLON.

Etaient excusés : 9 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Angélique GOURAUD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, Mme Émilie PEROUX, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE RPE 2026

Le Conseil de communauté,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget annexe Relais petite enfance 2026 voté le 23 février 2026,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances et comptes publics,

Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits afin de financer le projet « création d'un espace immersif et itinérant centré sur l'éveil des sept sens ». Cette exposition serait conçue avec une artiste plasticienne, Marie-Noëlle DEVERRE, en partenariat avec le Centre culturel La Laverie, et avec la participation du réseau Pep's.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe Relais Petite Enfance 2026 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
D011	6232	Fêtes et cérémonies	1 200 €	+	1 190 €	2 390 €
D023	023 OS	Virement à la section d'investissement	0 €	+	8 680 €	8 680 €
	TOTAL DEPENSES				**9 870 €**	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
R74	74751	Participation GFP de rattachement	47 672,21 €	+	9 940,00 €	57 612,21 €
R74	7476	Participation - Sécurité sociale et organismes mutualistes	800,00 €	-	70,00 €	730,00 €
	TOTAL RECETTES				**9 870 €**	

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
R21	21621	Biens culturels mobiliers - Biens sous-jacents	0 €	+	10 400 €	10 400 €
	TOTAL DEPENSES				**10 400 €**	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026		Montant DM	Budget total
R021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	0	+	8 680 €	8 680 €
R13	1311	Etat et établissements nationaux	0	+	1 720 €	1 720 €
	TOTAL RECETTES				**10 400 €**	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ARRÊTE le budget annexe Relais petite enfance actualisé comme suit :

	BP 2026	DM n°1	BP 2026 actualisé
Section de fonctionnement	157 214 €	9 870 €	167 084 €
Section d'investissement	5 276,27 €	10 400,00 €	15 676,27 €

AUTORISE le Président ou son représentant à procéder aux écritures correspondantes.

Adopté à l'unanimité	
Voix pour :	46
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 octobre 2026

Pour extrait conforme
Le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Patricia ÉDET

Le Président

M. Didier REVEAU

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

